

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de
concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la
« Cap Holding SA » de la société « Forafric Maroc SA »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le résumé de l'opération ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Dénominations des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** « Cap Holding SA » ;
- **La cible :** « Forafric Maroc SA ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Fabrication et commercialisation de la farine de blé,
- Fabrication et commercialisation du couscous et des pâtes alimentaires ;
- Négocio des matières premières agricoles destinées à l'industrie de la nutrition humaine et animale ;
- Stockage de céréales.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 mars 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'un projet de concentration consistant en la prise du contrôle exclusif par la société « CAP Holding SA » de la société « Forafric Maroc SA », à travers l'acquisition de 68% de son capital social et de ses droits de vote.

« Cap Holding SA » est une société anonyme de droit marocain au capital de 3.320.000 dirhams ayant son siège social à Casablanca, 8, Rue Abderazak, Résidence Plein Ciel, 2ème Etage, et immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°96.807. « Cap Holding SA » est un groupe industriel et d'investissement marocain opérant dans les filières céréalières, actif dans la minoterie industrielle et le négoce des céréales.

« Forafric Maroc SA » est une société anonyme de droit marocain au capital de 1.150.000.000 dirhams ayant son siège social à Casablanca, Espace Porte D'Anfa, Rue Bab Mansour, 3ème étage, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n° 323197, et ultimement contrôlée par la société « Forafric Agro Industries Limited » (Forafric Agro). « Forafric Agro » et « Forafric Maroc SA » font parties d'un groupe industriel de la minoterie au Maroc, spécialisé dans la transformation du blé et la fabrication de farines, semoules, pâtes et couscous.

Fait à Rabat, le 05 Mars 2026